

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	16 (1908)
Heft:	10
Rubrik:	Avis à nos abonnés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un chapeau de toile aux larges ailes, ou d'un écran fixé à la tête du lit, mais ces précautions ne tardent pas à être superflues.

Et les résultats — direz-vous — les résultats sont-ils concluants? Les enfants guérissent-ils sous ce traitement d'air, de lumière, de bonne alimentation?

Voici un chiffre qui vous en dira plus que des tableaux de statistique: Sur cent malades sortis de sa clinique, le Dr Rollier a pu constater quatre-vingt une guérisons; aussi devons-nous saluer avec joie un traitement qui donne de si beaux résultats!

Dr M^l.

Avis à nos abonnés. Reliure pour «la Croix-Rouge suisse, 1908»

Plusieurs de nos abonnés nous ont demandé en 1907 déjà, de leur fournir un cartonnage spécial pour relier les 12 numéros annuels de la *Croix-Rouge suisse*.

Pour déférer à ce désir, l'administration du journal mettra en vente dès novembre 1908 une *Reliure toile grenat ornée de l'écusson blanc à croix rouge, et du millésime, au prix de fr. 0.60.*

Il sera procédé de même chaque année s'il nous parvient un nombre suffisant de demandes.

La carte-commande incluse doit nous être retournée affranchie, munie du nom et de l'adresse exactes et bien lisibles, dès maintenant et avant le 15 décembre 1908.

L'Administration de «La Croix-Rouge suisse», Berne, Rabbenthal.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des samaritains suisses.

Nos lecteurs savent qu'à côté des sections de la Croix-Rouge, il existe en Suisse (dans la Suisse allemande surtout), des sections de l'Alliance des samaritains. Cette société dont les ramifications sont très nombreuses travaille spécialement à la formation de samaritains et de samaritaines capables de donner les premiers secours aux blessés et aux malades.

L'Alliance des samaritains suisses a popularisé dans notre pays la question du secourisme, et a ouvert la voie aux nobles et généreuses idées préconisées et appliquées par la Croix-Rouge.

Cette société est subventionnée par la Confédération et par la Croix-Rouge suisse.

Le rapport sur l'exercice de 1907, paru en été 1908, nous éclaire sur l'extension et sur l'activité de cette utile association. Dirigée avec beaucoup d'énergie par son excellent président actuel, M. E. Michel, à Berne, et son vice-président, M. le Dr Henne-Bitzius, nommé par la Direction de la Croix-Rouge, l'Alliance des samaritains suisses compte aujourd'hui 178 sections avec 18,617 membres (6613 membres actifs, dames et messieurs; 11,544 membres passifs et 460 membres honoraires).

La collation des rapports de chaque section révèle que pendant l'année 1907, les samaritains affiliés à cette société, ont prêté leur concours plus de 12,000 fois, et ont exécuté près de 700 transports de malades ou de blessés.

Soixante treize cours ont été donnés, et ont réuni quelque 2000 participants.

Les sections possèdent un matériel considérable: 607 caisses de pansements, 547 civières, 53 brancards roulants et 24 voitures de malades; les magasins de mobilier sanitaire (au nombre de 95) peuvent fournir 131 lits complets et des ustensiles hospitaliers.

L'exercice financier solde par un petit déficit de fr. 176.89; malheureusement le budget pour l'année courante prévoit un nouveau déficit de fr. 800 environ!

Nous avons été très heureux de lire dans ce rapport que les résolutions suivantes ont été votées lors de l'assemblée des délégués à Winterthour:

1^o *Un samaritain doit prêter son concours pour les secours d'urgence, et pour ceux-ci seulement. Il lui est interdit de continuer un traitement.*

2^o *Les samaritains qui violeront ce précepte fondamental doivent être exclus des sections de l'Alliance des samaritains suisses.*

3^o Toutes les sections de l'Alliance des samaritains sont tenues de compléter leurs statuts par l'adjonction des deux articles précédents, et de veiller à leur stricte application.

Grâce à son attitude énergique dans cette question épineuse des soins ultérieurs à donner à un sinistré ou à un malade, la direction de l'Alliance des samaritains a voulu mettre un terme aux abus qui ont pu se produire: empêcher un samaritain de se substituer au médecin seul juge du traitement à appliquer, et éviter aux samaritains les responsabilités qu'ils pourraient encourir du fait d'avoir donné d'autres soins que ceux de l'intervention d'urgence. Dr M^l.